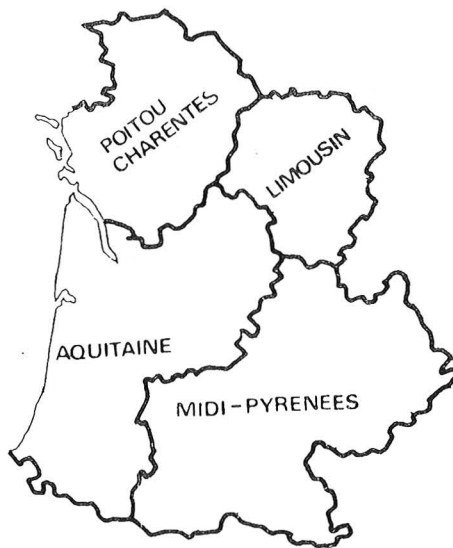


AQVITANIA

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



Ce numéro a été publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Conseil régional de Poitou-Charentes, et du Centre National de la Recherche Scientifique.

Adresser tout ce qui concerne *la Revue* (secrétariat de la rédaction, l'édition et la diffusion)
à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, Fédération Aquitania, 28, place Gambetta,
33074 BORDEAUX CEDEX - Tél. 56 52 01 68 poste 334 - M. D. BARRAUD.

Prix et mode de paiement.

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : la Fédération Aquitania.

Couverture. Le casque d'Agris. Ph. : J. Gomez de Soto.

AQVITANIA

supplément 1

1986

ACTES DU VIII^e COLLOQUE

SUR LES AGES DU FER EN
FRANCE NON MEDITERRANÉENNE

angoulême, 18_19_20 mai 1984

sous la direction d'Alain Duval
et de José Gomez de Soto



SOMMAIRE

AQUITANIA - Supplément 1

Revue Aquitania, Supplément 1, 1986.

AVANT-PROPOS	7
INTRODUCTION	9
LISTE DES PARTICIPANTS	393

LES AGES DU FER EN POITOU-CHARENTES ET SES MARGES

R. Boudet. <i>Aspect du peuplement autour de l'estuaire girondin au I^{er} siècle avant notre ère, d'après les sources littéraires et la documentation archéologique</i>	11 ↓
A. Duval, J. Gomez de Soto, C. Perrichet-Thomas. <i>La tombe à char de Tesson (Charente-Maritime)</i>	35
R. Boudet, M. Sireix. <i>La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)</i> ..	47
J.-P. Chabanne, J.-P. Pautreau. <i>Un habitat de hauteur du I^{er} Age du Fer à Béruges (Vienne)</i> ..	59
L.-M. Champême. <i>L'Age du Fer dans le Nord des Deux-Sèvres. L'apport des détections aériennes</i>	73
E. Gauron, J. Gomez de Soto, M.-J. Roulière-Lambert. <i>Trois tumulus de l'Age du Fer de la nécropole de Chenon (Charente)</i>	77
C. Gendron, J. Gomez de Soto. <i>Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres)</i> ..	89
G. Germond. <i>L'Age du Fer aux abords des tumulus néolithiques du Montiou à Sainte-Soline</i>	97
J. Gomez de Soto. <i>Une sépulture de la nécropole des planes à Saint-Yrieix (Charente)</i>	105

J. Hiernard. <i>Numismatique et protohistoire : Existe-t-il un monnayage picton ?</i>	113
L. Lassarade. <i>L'oppidum de Pons (Charente-Maritime)</i>	123
J.-P. Pautreau. <i>Céramiques peintes du Premier Age du Fer au camp Allaric à Aslonnes (Vienne)</i>	139
C. Perrichet-Thomas. <i>Les sites à sel en Aunis et Saintonge : Présentation et problématique</i>	167
M.-J. Roulière-Lambert. <i>La céramique graphitée du Premier Age du Fer dans le centre-ouest de la France</i>	173
M. Tessier. <i>L'Age du Fer en pays de Retz</i>	187

L'ARMEMENT AUX AGES DU FER

R. Boudet, C. Chevillot, J. Gomez de Soto. <i>A propos de l'épée celtique décorée de Cognac-sur-l'Isle (Dordogne)</i>	191
J.-L. Cadoux. <i>Les armes du sanctuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme) et leur contexte</i>	203
A. Cahen-Delhay. <i>Aspect de l'armement aux Ages du Fer en Belgique</i>	211
A. Coffyn. <i>Influence de l'ouest français sur les premières introductions métalliques de l'Age du Fer hispanique</i>	221
M. Domaradzki. <i>Les épées en Thrace de la deuxième moitié du I^{er} millénaire avant notre ère</i>	227
A. Duval, J. Gaillard, J. Gomez de Soto. <i>L'épée anthropoïde de Saint-André-de-Lidon (Charente-Maritime)</i>	233

A. Duval, J. Gomez de Soto. <i>Quelques considérations sur les casques celtiques d'Amfreville (Eure) et d'Agris (Charente)</i>	239 -
B. Pajot. <i>Les épées à antennes de la nécropole du Frau de Cazals (Tarn-et-Garonne)</i>	245 -
E. Petres, M. Szabo. <i>Notes on the so-called hatman-boldog type scabbards</i>	257 -
M. Lenerz de Wilde. <i>Art celtique et armes ibériques</i>	273 ^{PI}
Dr H. Lorenz. <i>Association d'armes dans les sépultures de La Tène ancienne en Europe de l'Ouest. Un reflet de l'armement ?</i>	281 -
A. Rapin. <i>Nouveaux décors trouvés sur des armes laténiennes au laboratoire de Compiègne</i>	285 -
U. Schaaff. <i>Alizay und Mesnil-sous-Jumièges : zu drei bemerkenswerten Spätlatènewaffen aus der Haute-Normandie</i>	293 -
L. Uran. <i>Observations métallographiques sur les épées celtiques en fer</i>	299 -
D. Vitali. <i>L'armement de type celtique dans la région de Bologne</i>	309 -

ÉPISTÉMOLOGIE DE L'ARCHÉOLOGIE DES AGES DU FER

J.-L. Brunaux. <i>Le sacrifié, le défunt et l'ancêtre</i>	317 -
J. Collis. <i>Adieu Hallstatt ! Adieu La Tène !</i> ..	327 -
A. Deyber. <i>Contribution à l'étude de la guerre à la fin de l'époque de La Tène : l'emploi de l'armement celtique en Gaule au 1^{er} siècle avant notre ère</i>	331 -
M. Fischer. <i>Les Gaulois : histoire d'un mythe, de l'antiquité à nos jours</i>	343 -
P. Hinton. <i>An analysis of burial rites at Münsingen-rain: an approach to the study of iron age society</i>	351 -
L. Olivier. <i>Sociétés savantes et archéologie des Ages du Fer en Lorraine : la Société d'archéologie Lorraine (1860-1914)</i>	369
O. Buchenschutz, I. B. M. Ralston. <i>En relisant la Guerre des Gaules</i>	383 -
A. Rapin. <i>Fouilles et laboratoires</i>	389



Christian GENDRON, José GOMEZ de SOTO

LE SANCTUAIRE PRÉ-ROMAIN DE FAYE-L'ABBESSE (DEUX-SÈVRES)

Le site des Crânières à Faye-L'Abbesse avait été repéré par les érudits locaux, tant à partir de traditions locales que par la découverte fortuite de vestiges en surface. En 1852, le marquis de La Rochejacquin, président du Conseil général des Deux-Sèvres, donna une forte impulsion aux fouilles entreprises l'année précédente. Ces nouvelles recherches furent poursuivies par la Société de Statistique des Deux-Sèvres. Un rapport rédigé par deux membres de la Société, L. Lunier et A. Monnet, nous les fait connaître¹. Ce rapport demeure notre seule source d'information sur le sanctuaire. Il fournit suffisamment de précisions pour autoriser la formulation d'hypothèses nouvelles quant à ses origines.

LES SANCTUAIRES

1. Le sanctuaire gallo-romain

A l'époque des fouilles, on crut reconnaître aux Crânières le site de l'antique *Segora*, mansion portée sur la table de Peutinger, identification non retenue

actuellement². Le *vicus* s'élevait sur un plateau dominant le Thouaret, à proximité d'un gué, à l'époque emprunté par la voie Poitiers-Nantes.

Les fouilles n'ont concerné qu'une partie de l'habitat antique. Dès 1852 était dégagé le sanctuaire qui nous retiendra ici³ (fig. 1).

Le temple était un fanum circulaire de 15 m de diamètre externe. Le sol rocheux de la cella était creusé « d'excavations évasées, de 30 cm de profondeur » dont le nombre n'est pas précisé, qui rappellent celles observées sous le temple polygonal de Chassenon, Charente⁴. Le temple était bâti dans une cour entourée d'un portique, avec propylées à l'est. Un bassin ou un nymphée complétait l'ensemble, au nord-ouest. On ignore l'identité de la divinité dédicataire du sanctuaire.

2. Le sanctuaire pré-romain

Son existence peut être déduite des indications données par L. Lunier et A. Monnet⁵ : après avoir fourni la liste sommaire des objets découverts, ils précisent que ceux-ci « n'ont pas tous été trouvés dans

Christian GENDRON, conservateur des Musées de Niort, 34, place du Port, 79000 NIORT.

José GOMEZ DE SOTO, C.N.R.S., E.R., 27 ; adresse personnelle : 151, rue de Paris, 16000 ANGOULÊME.

1. L. LUNIER et A. MONNET, Rapport... sur les fouilles faites près de Faye-L'Abbesse, au lieu-dit des Crânières, *Mém. de la Soc. de Statistique des Deux-Sèvres*, II^e livraison, 1853, p. 65-87. Sur les premières fouilles, entreprises à la demande de la Société des Antiquaires de l'Ouest, en 1851, voir : Touchard, Rapport sur la découverte d'une villa gallo-romaine..., *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 4^e trim. 1851, p. 240-244.

2. G. GERMOND, la période gallo-romaine, in : *Les Pays des Deux-Sèvres*, éd. du C.A.R.U.G., Parthenay, 1979, p. 49-50.

3. Cf. note 1.

4. J.-M. MOREAU, *Compte rendu des investigations poursuivies en 1980 à Chassenon (Charente)*, Soc. des Amis de Chassenon, Chassenon, 1980, p. 11 sv. A moins qu'il ne s'agisse de trous de poteaux d'un édifice en bois appartenant au sanctuaire primitif ?

5. *Op. cit.*, p. 81-82.

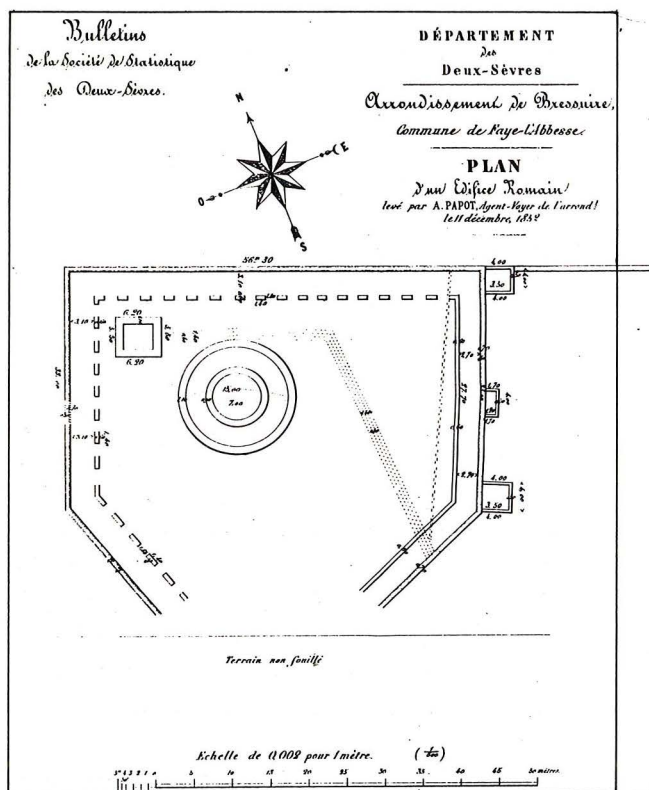


Fig. 1. — Plan du sanctuaire de Faye-l'Abbesse (extrait des *Mém. de la Soc. de Statistique des Deux-Sèvres*, 1852).

une seule et même place ». Les monnaies provenaient, essentiellement, du fanum. Mais surtout : « les Armes étaient presque toutes accumulées près des restes de murailles qui limitent à l'est les constructions découvertes. On a trouvé dans le même endroit beaucoup d'ossements d'hommes et d'animaux, et même des squelettes entiers dont les différentes pièces se touchaient encore. Malheureusement, presque tous ces ossements tombent facilement en poussière, et on ne peut guère en conserver que les extrémités »⁶. Ossements et armes étaient rassemblés à la base de la couche inférieure du site, « noirâtre et presque entièrement composée de cendres, de charbon et de poussière

calcaire ». Les auteurs attribuaient cette couche à une destruction violente de la mansion, lors de la grande invasion de l'époque d'Honorius, vision qui nous paraît maintenant bien romantique et, nous le savons désormais, erronée.

Il existait donc un dépôt bien délimité, recoupé ou longé par le mur péribole. Le mélange d'ossements humains et animaux avec les armes évoque les dépôts d'autres sanctuaires : Gournay-sur-Aronde, Mirebeau, ou encore Ribemont-sur-Ancre, par exemple, sanctuaires où on retrouve aussi la succession des lieux de cultes⁷. Il n'est pas possible de pousser la comparaison au-delà de ce constat de ressemblance, les indications dont nous disposons, pour précieuses qu'elles soient, restant trop insuffisantes.

Les structures du sanctuaire pré-romain nous sont inconnues. Les traces des structures légères qui ont dû exister ici, comme dans les autres sanctuaires de l'Indépendance, si elles subsistaient, n'ont pas été reconnues lors des fouilles.

LES OFFRANDES

1. Les monnaies

Les 51 monnaies celtiques (« 1 en electrum, 3 en argent, 30 en potin, 5 en bronze et 12 en billon noir », les trois monnaies d'argent étant des oboles) trouvées en 1852 appartiendraient à des séries tardives. Sans doute furent-elles recueillies avec les monnaies romaines, dans le fanum (le texte de L. Lunier et A. Monnet indique seulement que *la plupart des monnaies y furent recueillies*). Ce dépôt de monnaies rappelle celui d'un temple du sanctuaire des Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente⁸). Il est de toute évidence postérieur au dépôt d'armes et d'ossements du sanctuaire primitif.

6. Dès les fouilles de 1851, furent découverts des ossements d'hommes et de chevaux. Ce dernier détail, si l'identification fut bien exacte, ce que nous ne pouvons vérifier, rapprocherait le sanctuaire de Faye-l'Abbesse des sanctuaires picards, en particulier de Ribemont-sur-Ancre. Voir : Touchard, *op. cit.* (note 1), p. 211.

7. Sur Gournay-sur-Aronde, consulter : J.-L. BRUNAU, A. RAPIN, P. MENIEL, Un sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde (Oise), *Gallia*, t. 38, 1980, p. 1-25, et J.-L. BRUNAU, le sacrifié, le défunt, l'ancêtre, dans ce volume ; sur Mirebeau : R. GOGUEY, Le sanctuaire gallo-romain de Mirebeau, *Mém. de la Com. des Ant. du dép. de la Côte-d'Or*, t. XXI, 1978-1979, p. 169-206 ; sur Ribemont-sur-Ancre, J.-L. CADOUX, dans ce volume et : L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Premières observations, premières questions, *Gallia*, t. 42, 1984, p. 53-78.

8. J.-P. BOST, D. NONY, P. TRONCHE, Les monnaies des fouilles des Bouchauds à Rouillac (Charente) en 1974, *Bull. Soc. fr. de numismatique*, 1975, p. 774 sv.

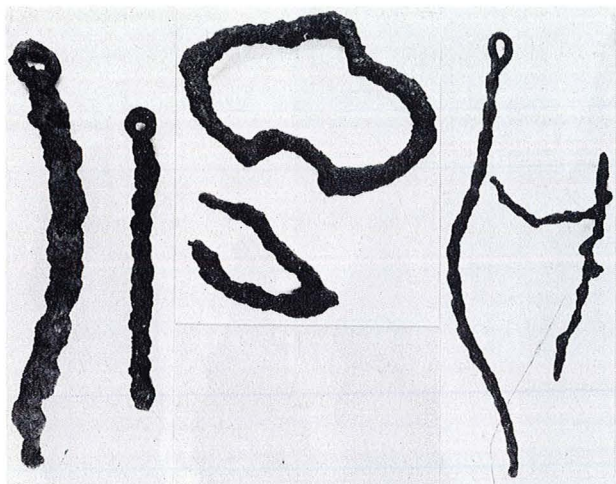


Fig. 2. — Bélières d'épées (photo musées de Niort).

2. Les armes et objets de fer du sanctuaire primitif

L'inventaire des objets découverts est, en 1852, donné sans précision des points de trouvaille et sans distinguer, ce dont on eût été bien incapable à l'époque, les objets de La Tène des objets gallo-romains.

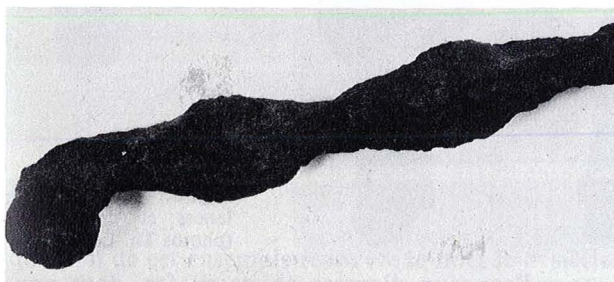


Fig. 3. — Détail d'une bélière d'épée : agrafe terminale (photo musées de Niort).

Nous connaissons toutefois le lieu de découverte de la *majorité des armes*, qui constituaient les premiers dépôts d'offrandes. Elles ont pu être en grande partie retrouvées au cours du réaménagement du musée du Pilori de Niort⁹.

Toutes les armes appartiennent à l'époque de La Tène, à peu d'exceptions près.

En 1852, on inventoria :

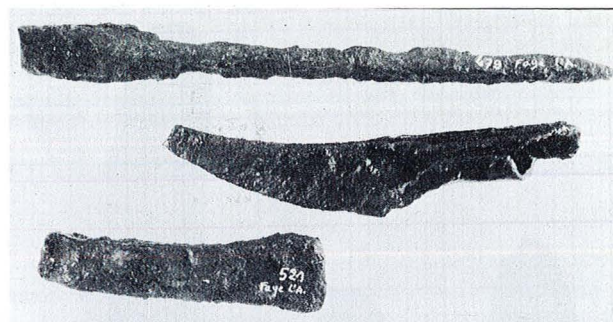


Fig. 4. — Javelot à flamme étroite, couteau à douille, hachette (photo Th. Lejars).

— « Une trentaine de Chaînes entières ou en morceaux, de toute grosseur et de toute dimension... » Les chaînes étaient des bélières d'épées dont on a retrouvé tant des brins longs que des brins courts. La dimension des maillons paraît très variable. Certaines bélières ont conservé leur crochet. Une était enroulée en cercle (fig. 2 et 3).

— « 7 Couteaux et Hachettes. » Un couteau est du type à douille (fig. 4) ; un autre est un coutelas à lame ondulée et soie, de grande taille (fig. 5). Des armes de ce type figurent sur des trophées d'armes celtiques, par exemple ceux de l'arc d'Orange. La plupart des



Fig. 5. — Coutelas à lame ondulée (photo Th. Lejars).

armes connues de cette catégorie datent pourtant généralement de l'époque gallo-romaine¹⁰. Les hachettes de fer sont analogues à celles du sanctuaire de Flavier à Mouzon, Ardennes, et sont comme ces dernières, sans doute des ex-votos d'époque gallo-romaine (fig. 4)¹¹.

— « 2 Fers de Javelots, de 20 centimètres de longueur. » Les auteurs désignent sans doute des fers à flamme étroite (1 ex. retrouvé : fig. 4, qui pourrait

9. D'autres objets seront peut-être retrouvés au cours de la poursuite du classement des réserves.

10. Tel un, de petite taille, de Germond, Deux-Sèvres, conservé au musée du Pilori. La question a été traitée au cours du colloque par G. LINTZ et D. VUAILLAT, dans la communication : « Les glaives à lame ondulée dans les sépultures gallo-romaines en Limousin ».

11. G. TISSERAND, Les ex-votos du site de Flavier à Mouzon (08210), *Rev. arch. de l'Est*, tome XXXI, fasc. 1-2, 1980, p. 63 et 73. Il semble que les pièces votives de Flavier aient été découvertes dans un milieu gallo-romain précoce. Les hachettes représentent une population très minoritaire par rapport aux épées et aux boucliers.

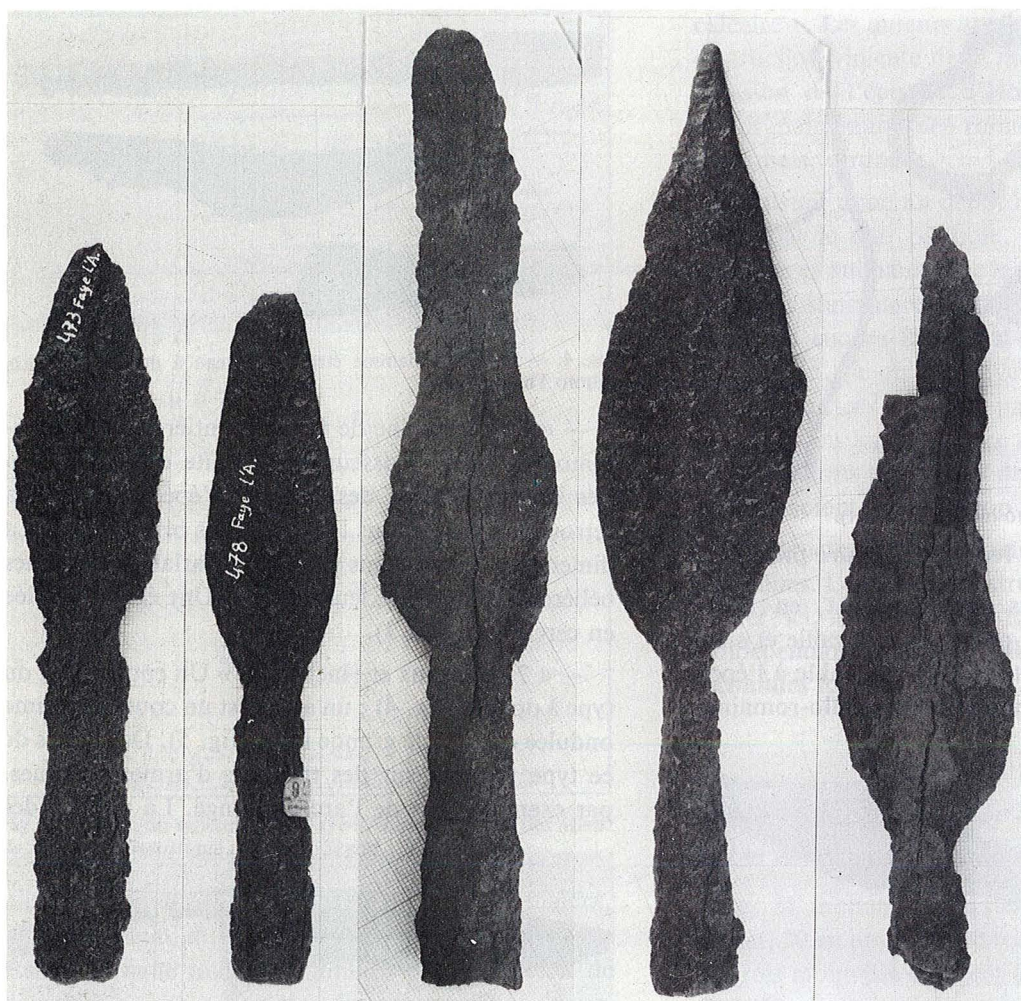


Fig. 6. — Pointes de lances et de javelots (photos Th. Lejars).

être d'époque gallo-romaine)¹².

— « 36 Fers de Lances, de toute forme et de toute grandeur... Les plus longs ont 30 centimètres, et les plus courts 12 à 15 de longueur » (fig. 6 et 7).

— « 4 Epées romaines, dont deux sont encore dans le fourreau. Elles ont 65 à 80 centimètres de longueur et 3 à 4 de largeur. Deux Epées plus longues, probablement des Epées barbares, dont la longueur est de 1,20 mètre et la largeur de 4 centimètres. Une Epée plus mince et plus flexible, à pointe mousse, dont la longueur est de 1,10 mètre et la largeur de 3 centimètres. Deux poignées d'Epées. » Les épées retrouvées portent, pour certaines, la trace du rite sacrificiel de la torsion. D'autres ont été sectionnées au milieu de la lame (fig. 8 à 10).

— « Beaucoup d'autres objets en fer, dont nous n'avons pu déterminer la nature. » Parmi les objets en fer non identifiés en 1852, on notera une agrafe de ceinture en fer (fig. 11) et des talons de lance coniques (fig. 12), dont l'un montre une torsion de la soie qui peut être en liaison avec le sacrifice de l'arme.

— « 1 Fragment de Cimier de Casque en bronze, ou quelque chose d'analogue. » Il s'agit vraisemblablement d'une statuette en bronze creux, aux flancs ajourés, mutilée, amputée entre autres de sa tête, et de plus enclouée, qui paraît figurer un sanglier. Cette très belle œuvre justifiera une étude particulière.

Une étude détaillée de ce matériel ne pourra être donnée que lorsque la restauration, en cours à l'Institut de recherche paléométallurgique de Compiègne, sera achevée. Nous nous bornerons à constater que la

12. Le musée du Piloni conserve un fer de javelot du même type provenant de Coulon, Deux-Sèvres.

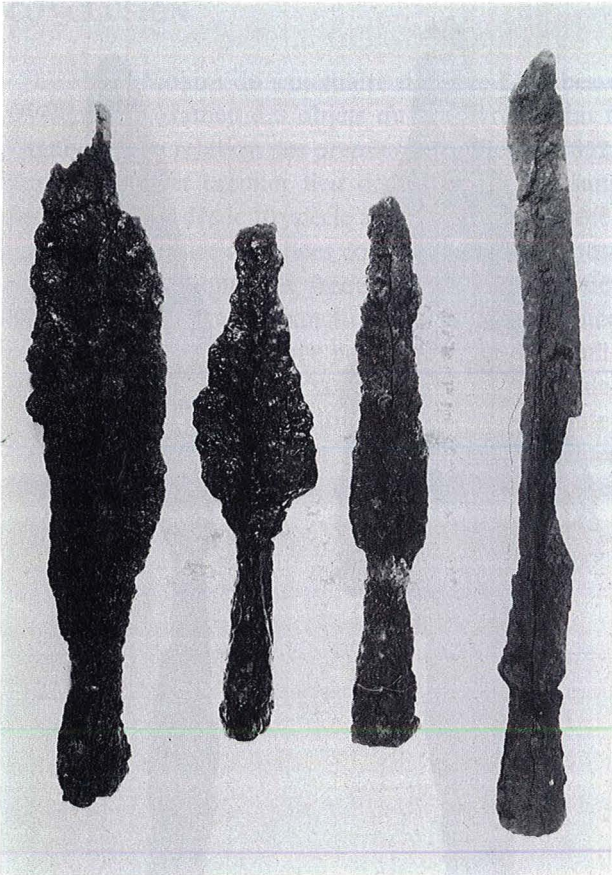


Fig. 7. — Pointes de lances (photo musées de Niort).

datation de cet ensemble recouvre le II^e et le I^{er} siècles avant notre ère. Quelques éléments, telles les chaînes de ceinturon en fer les plus légères, peuvent remonter au III^e siècle. D'autres objets sont plus tardifs (javelot, peut-être coutelas à lame ondulée, hachettes). Mais ces derniers furent-ils découverts dans le dépôt d'armes et d'ossements ? Rien n'est moins sûr. Nous manquons encore de bonnes comparaisons régionales pour ces pièces d'armement, mis à part les épées et bélières de Nalliers conservées au musée de Fontenay-le-Comte¹³, et celles provenant de la même commune,

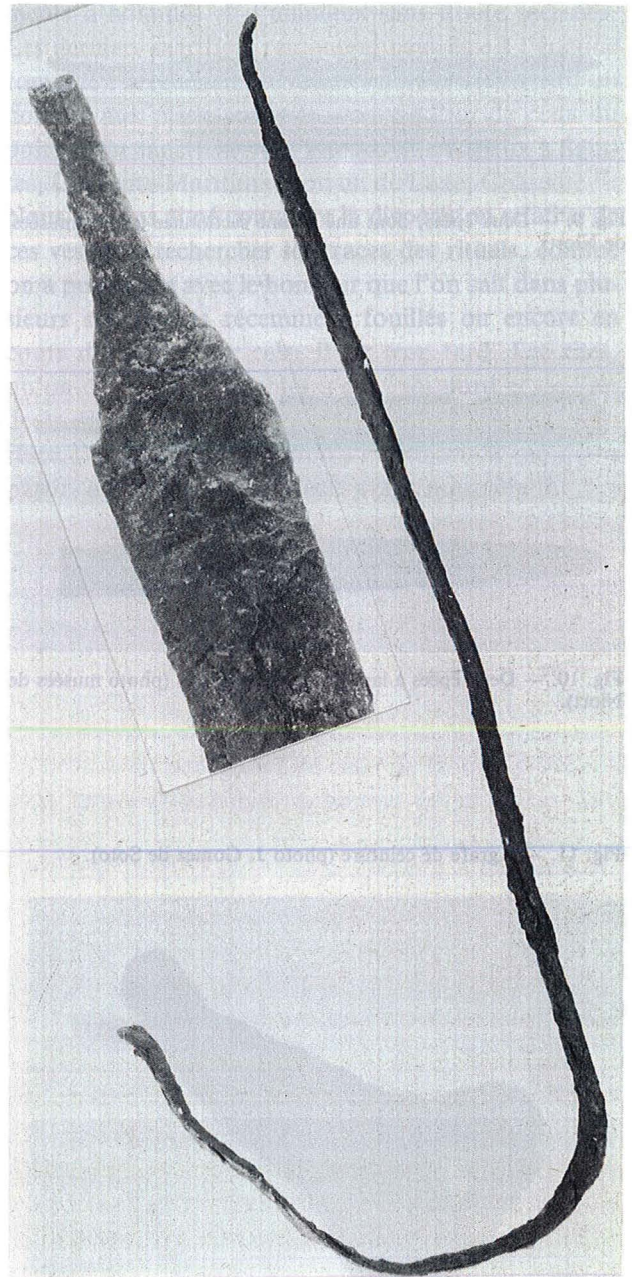


Fig. 8. — Épée à lame étroite, tordue, et détail de sa partie proximale (photo Th. Lejars).

13. Une lecture attentive du texte de B. et C. FILLON, *Nalliers*, imp. Robuchon, Fontenay-le-Comte, 1865 (t. à p. de *Poitou et Vendée*), p. 7 sv. conduit à conclure que le dépôt d'armes et objets trouvés « au sud-ouest du bourg » est probablement un dépôt votif, appartenant à un sanctuaire de l'indépendance, dont des bélières d'épées font débiter la fréquentation au moins à La Tène moyenne. La présence du dépôt « entre les assises inférieures d'une petite chambre carrée, dont les côtés avaient environ quatre mètres » s'expliquerait, soit par un déplacement du dépôt dans une construction qu'on interpréterait volontiers comme la cella d'un fanum, soit par la construction d'un bâtiment à l'emplacement même, plus ou moins respecté, du dépôt votif. L'importante accumulation d'armes sacrifiées exclut qu'il se fût agi d'une sépulture, contrairement à l'opinion de B. et C. Fillon. Cette série, très importante pour la connaissance du Second Age du Fer en Bas-Poitou,

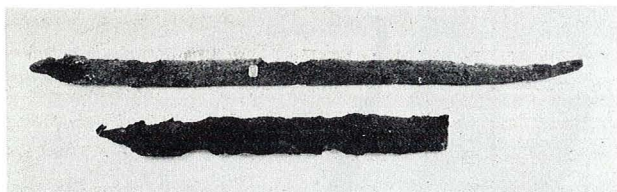


Fig. 9. — Deux épées, dont une à lame sectionnée (photo musées de Niort).

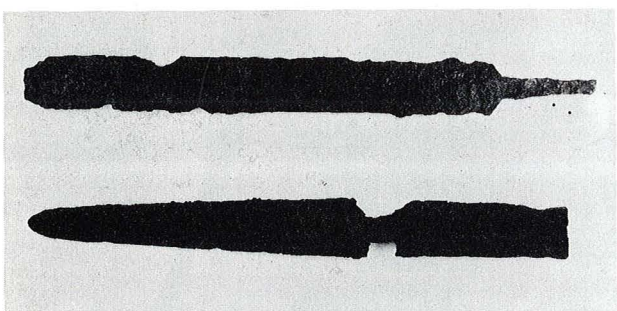


Fig. 10. — Deux épées à lame large, sectionnées (photo musées de Niort).

Fig. 11. — Agrafe de ceinture (photo J. Gomez de Soto).

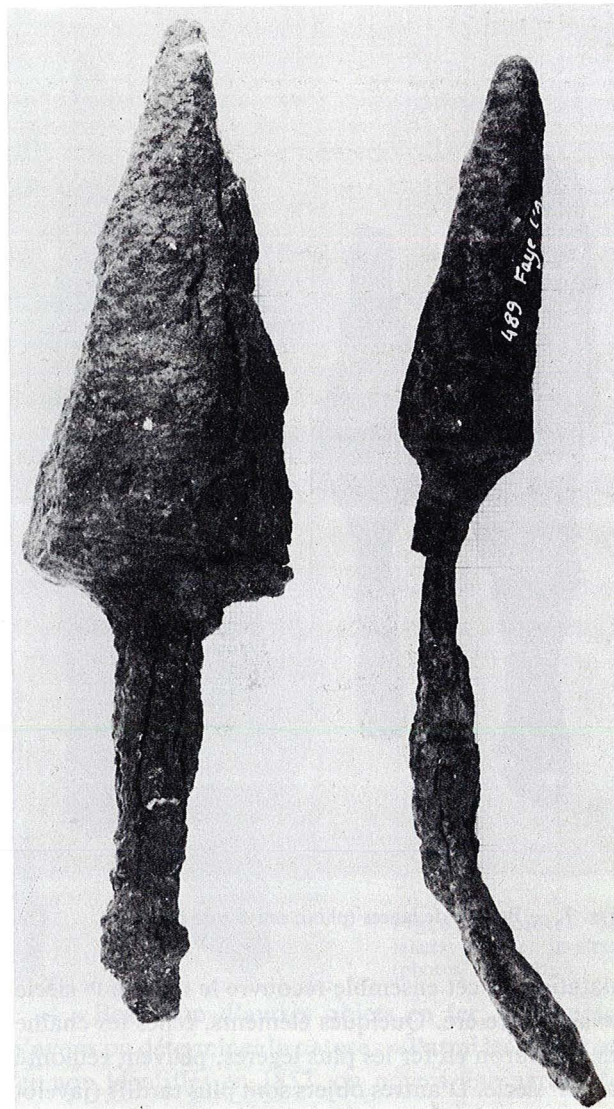


Fig. 12. — Talons de lance (photo Th. Lejars).

découvertes par l'un de nous. Quelques types d'objets analogues ont été découverts en limite de l'Aquitaine, sur le site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin, Gironde¹⁴.

justifiera une étude détaillée (la planche gravée par le Comte O. de Rochebrune et jointe au mémoire de B. et C. Fillon donne des objets une image restituée, et non leur état actuel). Les précisions fournies par B. et C. Fillon, la présence de structures industrielles d'extraction du sel du Second Age du Fer, que B. et C. Fillon ne surent dater, les découvertes de l'un de nous dans la commune nous donnent de bonnes raisons d'estimer qu'ici B. Fillon, qui s'est trop souvent complu dans son jeu de faussaire, ne ment pas.

14. J. SANTROT, notices du catalogue « *L'Art du Métal en Aquitaine* », Bordeaux, 1980, p. 25-26.

M. et Ch. SIREIX, Une ville-marché gauloise, *Archéologie*, n° 197, déc. 1984, p. 60-66.

M. et Ch. SIREIX et R. BOUDET, *infra*.

CONCLUSION

Le site méconnu du sanctuaire de Faye-L'Abbesse révèle, par l'examen des objets qu'il a livrés, joint à l'analyse de la relation des premières fouilles en 1852, l'existence d'un premier lieu de culte, qui fut sans doute en usage dès le III^e siècle avant notre ère, précédant un sanctuaire à édifices construits en pierre postérieur à la Conquête et fréquenté jusqu'au IV^e siècle¹⁵. Les structures du sanctuaire de l'Indépendance ne nous seront connues que par une reprise des fouilles, si toutefois celles du XIX^e siècle n'en ont totalement anéanti les traces fugitives. Nous savons toutefois qu'il y exista un dépôt d'armes, dont certaines conservent les stigmates du rite sacrificiel, et d'osse-

ments d'hommes et d'animaux sans doute sacrifiés. Les derniers sacrifices remontent peut-être à l'époque romaine : la relation des fouilles note le squelette d'un homme aux pieds entravés, comme l'un de ceux du puits G du sanctuaire des ateliers municipaux à Saintes, Charente-Maritime¹⁶ ou un de Luxé, Charente¹⁷. Nous aurions aimé connaître la disposition relative de ces vestiges, rechercher les traces des rituels, comme on a pu le faire avec le bonheur que l'on sait dans plusieurs sanctuaires récemment fouillés ou encore en cours d'étude. Pour cela, il est trop tard. Les rites, qu'on devine comparables à ceux du nord et de l'est de la Gaule, symbolisent, à travers ce qui nous en reste, l'intégration du Poitou à l'*oikoumène* celtique à partir, au moins, du III^e siècle avant notre ère¹⁸.

15. La monnaie la plus récente fut frappée sous Valentinien I^{er} (364-375).

16. L. MAURIN, *Saintes antique*, Musée arch., Saintes, 1978, p. 249 sv.

17. *Catalogue du Musée de la Société arch. et hist. de la Charente*, Angoulême, 1915, p. 98.

18. Intégration qui remonte certainement au IV^e siècle au moins, comme la découverte d'œuvres d'art du sanctuaire du Pain Perdu à Niort le suggère (C. GENDRON et J. GOMEZ DE SOTO, étude en cours).